

242.1 (LIB) - ST/fy
ad 110.0 - GA/-

JE vous le discutons avec
 14 Bertschy Secret

*Il s'agit surtout de donner
 une liste des noms*

*et la tenir
 toujours à jour.*

sup. 1/1



Note pour Monsieur GANDER

Protection des Suisses
 en Libye

1. Fonds de solidarité

Le peu d'intérêt dont les Suisses immatriculés en Libye font preuve à l'égard du Fonds de solidarité ne leur est pas particulier. Le même phénomène se répète un peu partout dans le monde puisque nous avons de moins en moins de compatriotes qui s'installent à leur propre compte à l'étranger, où de plus en plus fréquemment ils représentent non pas leurs propres intérêts mais ceux d'une entreprise suisse.

L'essentiel reste cependant de rappeler, chaque fois que les circonstances le permettent, l'existence de cette institution.

2. Organisation d'un système d'alerte

Plus les circonstances de lieux rendront malaisée l'alerte d'une communauté suisse, plus il sera nécessaire de prévoir un système efficace pour y parvenir. On ne saurait nulle part se fonder sur les liaisons téléphoniques qui, d'un moment à l'autre, peuvent être suspendues. Il ne reste en réalité plus qu'un seul système, celui de la connaissance "physique" du domicile des membres de la communauté par un petit groupe d'alerte qui peut, au besoin, se recruter parmi les membres du Comité du Cercle Suisse. Je vous renvoie à ce sujet à l'instruction 751, chiffre 3, qui prescrit d'organiser à temps la communauté suisse. Vous ne pouvez pas vous y soustraire, en invoquant les conditions particulières dans lesquelles vivent nos compatriotes dans le quartier de Giorgimpopoli. C'est une raison supplémentaire, s'il en était besoin, pour mettre sur pied un système d'alerte

.../

organisé, qui soit sans cesse adapté aux mutations de vos immatriculés. Il n'est pas indiqué que M. Déboeuf en fasse partie, car en cas de crise vous en aurez certainement besoin pour d'autres tâches à l'ambassade même. Il vaut donc beaucoup mieux que vous le gardiez disponible. Le directeur de Swissair aura, lui aussi, des tâches plus urgentes à remplir pour le compte de sa compagnie. Il est préférable de ne pas trop compter sur lui.

Comme rien ne s'improvise utilement au dernier moment, il faut prévoir à temps, c.à.d. aujourd'hui plutôt que demain.

Au sujet de Swissair, ne nourrissez pas trop d'illusion, car notre compagnie aérienne ne prend pas de risques dont elle ne soit pas couverte et même si vous êtes convenus avec elle que les femmes et enfants aient la priorité en cas de rapatriements, encore faut-il que ses avions viennent à Tripoli. Je vous parle en connaissance de cause après mes expériences pratiques tant au Caire en 1956 (première crise de Suez) qu'au Pakistan en 1965 (conflit à propos du Cachemire avec l'Inde).

Ce qui doit être fait à Tripoli et environs est naturellement aussi valable pour la Cyrénaïque où vous disposerez je pense sous peu d'un correspondant qui pourra régler le problème d'alerte selon vos propres instructions.

La question des Suissesses qui ont épousé des étrangers, en particulier des Libyens, pose toujours un problème délicat, qui n'est d'ailleurs pas propre à votre pays de résidence. A cet égard, il est également trop tard d'attendre l'éclatement d'une crise pour décider de ce que l'on veut faire. Il serait peut-être intéressant dès maintenant de les approcher avec la discrétion voulue pour savoir ce qu'elles entendraient faire dans une telle circonstance. C'est ainsi que nous avons procédé à Tunis (il en fut de même à Karachi), où nous savons par conséquent lesquelles d'entre elles préféreraient rentrer en Suisse, sous réserve, bien entendu, de l'instruction 751, chiffre 3, lit. c), d), e) et f).

3. Quant aux lettres de protection, ce qu'il importe d'avoir constamment à jour, c'est la liste des personnes physiques et morales qui y ont droit, car il est souvent malaisé, en dernière heure, d'en faire l'appréciation.

.../

*en l'occurrence,
pourraient être
plus dangereuses
qu'utiles. le*

- 3 -

4. Je vous prie par conséquent de bien vouloir mettre au point, dès que vous aurez repris vos fonctions à Tripoli, le système d'alerte de la communauté suisse en Libye.

Stoudine

Tunis, le 16 janvier 1970

